



## Assemblée Générale Ordinaire ATCC année 2016

Compte rendu de l'assemblée générale tenue le 18 novembre 2016 en la Maison des Associations de Tinquieux.

Membres présents 29, pouvoirs 3. Monsieur le Maire est excusé et le Président du comité des sports excusé également est représenté.

Après avoir souhaité la bienvenue à Eric Mériot, adjoint aux sports, Denis Ricart délégué aux associations, représentant le comité des sports, ainsi qu'aux personnes présentes, le Président du club ouvre la séance à 19h05. Il rappelle l'ordre du jour.

### **Rapport moral :**

Les effectifs pour la saison 2015/2016 s'élèvent à 80 pour les courts couverts/extérieurs et 110 pour les courts extérieurs, sachant que 80% de nos adhérents sont des aquatintiens. Pour l'école de tennis, notre éducatrice réalise 11 heures par semaine, les lundi, mardi, mercredi et jeudi pour un total de 50 enfants et 20 adultes inscrits. Comme annoncé lors de la précédente AG, la galette de l'école de tennis s'est tenue à l'issue de chaque cours, moment convivial qui a profité à tous pour un coût pas plus élevé que la précédente organisation de moins en moins fréquentée.

Afin de nous développer, nous avons adressé un courrier à la rentrée de septembre aux entreprises sur le territoire de Tinquieux pour leur présenter notre association et leur proposer une formule d'adhésion pour leurs collaborateurs, avec une seule réponse positive à ce jour. Comme chaque année, le club a organisé son tournoi de jeunes avec les finales jouées fin juin. Le tournoi interne de simples s'est déroulé le 2 juillet avec une présence très faible d'adhérents, ce qui est bien dommage. Le tournoi de doubles a eu lieu en novembre avec 14 participants au total.

Notre association est aussi impliquée dans les manifestations locales et notamment les Foulées aquatintiennes (présence à la remise des dossards, aide à la sécurité et à la distribution des lots et nourriture aux coureurs). Nous étions présents également au carrefour des associations et compte tenu de notre emplacement, cela nous a permis de nombreux contacts traduits par l'arrivée de nouveaux adhérents.

Nous connaissons toujours un problème d'intrusion sur les courts extérieurs et la solution d'un doublage du grillage serait à examiner, l'implantation d'une haie d'arbustes n'ayant pas aboutie. Nous avons également quelques soucis d'infiltration sur le toit et une fuite gouttière importante côté des sanitaires.

Certains nouveaux adhérents ont eu des difficultés à trouver nos installations et nous souhaiterions une signalisation des courts couverts sur l'avenue Sarah Bernhardt.

En conclusion, il est rappelé que mairie et comité des sports nous fournissent également des coupes et médailles et les services techniques apportent leur aide en tant que de besoin (changement de lampes, démoussage, etc.). Que tous soient ici remerciés.

En l'absence d'autres questions il est passé au vote : le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

### **Election des administrateurs :**

Jean-Paul MARCHAL, administrateur sortant, confirme renouveler son mandat. Deux adhérents, Valérie PADILLA et David NOGUEIRA se portent également candidats pour rejoindre le bureau. L'assemblée valide à l'unanimité.

### **Questions et informations diverses :**

Il est demandé d'étudier la possibilité d'une adhésion à la quinzaine qui permettrait notamment à des étudiants d'accéder à nos courts pendant les congés scolaires. Ce point sera vu lors du prochain bureau et une communication suivra.

Trois des six filets sur les courts couverts seront démontés pour la période hivernale dans les jours prochains. Ils seront remis après le démoussage de printemps.

### **Intervention des élus :**

Denis Ricart note la légère progression de nos adhésions, qui contraste avec ce qu'il connaît par ailleurs et nous remercie pour l'aide apportée aux Foulées aquatintiennes et notre présence au carrefour des associations du 3 septembre dernier. Il évoque enfin la création en cours d'un site dédié aux associations et nous promet une communication plus détaillée dans les tous prochains mois.

Eric Mériot nous prie d'excuser le Maire et souhaite la bienvenue aux deux nouveaux membres du bureau.

Après avoir remercié les membres du bureau et les personnes présentes, en l'absence de questions, la séance est levée par le Président à 19h50